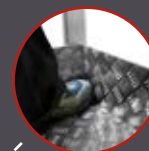


PIR NON PLIABLE

Conforme au décret 2004-924 du 1er septembre 2004
Charge d'exploitation 150kg - 1 personne
Livrée démontée



Réglage stabilisateur et système de verrouillage



Plateau avec plinthe pour plus de sécurité



HAUTEUR DE TRAVAIL DE 2.77 à 4.33m

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Structure en alliage d'aluminium
- Marches aluminium antidérapantes, profondeur 80 mm, renforcées par un barreau carré de 25 mm
- Plate-forme en alu tôle striée
- 2 roues bandage caoutchouc Ø 200 mm
- Garde-corps sur 3 côtés, hauteur 1 m, avec lisse et sous-lisse, plinthe de 150 mm
- Stabilisateurs télescopiques à blocage manuel.
- Déplacement facile sur sol inégal

Conforme au décret N° 2004-924 du 1^{er} septembre 2004



APPLICATIONS

Plate-forme simple accès, facile à déplacer grâce à ses roues Ø 200 mm. Ses stabilisateurs télescopiques à blocage manuel et son plancher largement dimensionné permettent à une personne d'opérer en toute sécurité. Existe de 2 à 10 marches pour vous permettre de desservir des hauteurs de travail allant de 2.77 à 4.33 mètres.

Exemples d'utilisation :

Chantier travaux public, coffrage, ragréage, industrie...